

Charte des visites en EHPAD

Version **9**
à partir du **lundi**
1^{er} mars 2021

- Exclusivement **sur rendez-vous** (sauf dérogations exceptionnelles *)
- Exclusivement aux plages **horaires autorisées** (sauf dérogations exceptionnelles *)
- De préférence **1** en **chambre** avec **2 visiteurs maximum** (pas de visite dans les lieux de vie des étages)
2 dans les **locaux autorisés**, avec **2 visiteurs maximum**
- **Mineurs** de moins de 15 ans interdits (sauf dérogations exceptionnelles *)
- **45 minutes maximum** de visite (sauf dérogations exceptionnelles*) * Contacter l'équipe soignante

Avant la visite

Merci d'arriver
5 minutes avant l'horaire

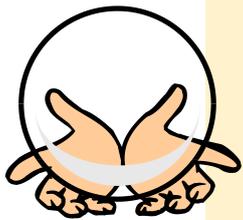


ACCUEIL

Masque chirurgical
(pour les mineurs aussi)

Passage systématique à

l'accueil pour signature de la
charte d'engagement et
remplissage du questionnaire pré-
visite



Hygiène des mains
(solution hydro-alcoolique
ou au savon)

Signature du

registre des visites

Respect des

circuits de circulation



Pendant la visite

Gestes – barrières

Masque chirurgical
pendant toute la visite
(en extérieur aussi)

Distance physique
de **1,50 mètre**

avec les patients, résidents,
professionnels, autres visiteurs

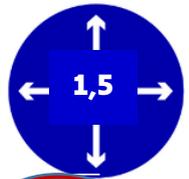
Aucun contact physique
(interdit de se toucher la main)

Pas d'embrassades

Pas de déplacement dans
l'établissement

Dépôt autorisé en chambre
des effets personnels et
cadeaux après une
quarantaine de 24h à votre
domicile

**Possibilité d'emmener votre
proche dans le jardin**



En cas d'apparition ou de suspicion de cas,
la Direction pourra restreindre les présentes modalités.

Toute infraction aux présentes règles vous sera dûment signalée.

En cas de répétition, la Direction est en droit de vous interdire l'accès à l'établissement.

Charte des visites en EHPAD

COVID 19

Version 9

à partir du lundi
1^{er} mars 2021

Résidence les Magnolias

- Exclusivement **sur rendez-vous** (sauf dérogations exceptionnelles *)
- Exclusivement aux plages **horaires autorisées** (sauf dérogations exceptionnelles *)
- De préférence ① dans les **locaux autorisés**, avec **2 visiteurs maximum**
② en **chambre exclusivement pour les personnes alitées**, avec **1 seul visiteur**
(sauf dérogations exceptionnelles *)
- **Mineurs** de moins de 15 ans interdits (sauf dérogations exceptionnelles *)
- **45 minutes maximum** de visite (sauf dérogations exceptionnelles*)

* Contacter l'équipe soignante

avant la visite

Merci d'arriver

5 minutes avant l'horaire

Masque chirurgical
(pour les mineurs aussi)

Passage systématique à

ACCUEIL

l'accueil avec dépôt des
effets personnels

et **cadeaux** apportés
(ou l'infirmière de l'unité)

Hygiène des mains

(solution hydro-alcoolique
ou au savon)

Signature du

registre des visites

Respect des

circuits de circulation

pendant la visite

Gestes – barrières

Masque chirurgical
pendant toute la visite
(en extérieur aussi)

Distance physique
de **1,5 mètre**

avec les patients, résidents,
professionnels, autres visiteurs

Aucun contact
physique
(interdit de se toucher la main)

Pas
d'embrassades

En cas d'apparition ou de suspicion de cas,
la Direction pourra restreindre les présentes modalités.

Toute infraction aux présentes règles vous sera dûment signalée.

En cas de répétition, la Direction est en droit de vous interdire l'accès à l'établissement.

Comment prendre rendez-vous ?



Pour **venir au GHLH** voir votre proche

- 1 **Appeler l'accueil** de la résidence ☎ 03.62.21.04.00
- 2 L'accueil vous inscrit sur la **liste de recensement** et note vos coordonnées
- 3 **Un soignant de la résidence vous rappelle** pour définir la date et l'heure du rendez-vous
(afin que chaque résident puisse à tour de rôle bénéficier de visites).

Pour organiser un **rendez-vous à distance**
et garder le lien avec votre proche (Skype)

- 1 Appeler (**uniquement le matin**)
l'accueil de la résidence ☎ 03.62.21.04.00
- 2 Demander le service animation **poste 88 75**
- 3 **L'animateur définira** la date et l'heure du rendez-vous
(afin que chaque résident puisse à tour de rôle en bénéficier).

Comment prendre rendez-vous ?



Pour **venir au GHLH** voir votre proche

- 1 **Appeler l'accueil** de la résidence ☎ 03.62.21.04.55
- 2 L'accueil vous inscrit sur la **liste de recensement** et note vos coordonnées
- 3 **Un soignant de la résidence vous rappelle** pour définir la date et l'heure du rendez-vous
(afin que chaque résident puisse à tour de rôle bénéficier de visites).

Pour organiser un **rendez-vous à distance**
et garder le lien avec votre proche (Skype ou téléphone)

- 1 Appeler (**uniquement le matin**)
l'accueil de la résidence ☎ 03.62.21.04.00
- 2 Demander le service animation **poste 88 74**
- 3 **L'animateur définira** la date et l'heure du rendez-vous
(afin que chaque résident puisse à tour de rôle en bénéficier).

Charte des visites aux patients

Version 7

à partir du 14 septembre
2020

- **Sans** rendez-vous ; à l'exception de l'unité protégée UCC
- Exclusivement aux plages **horaires autorisées** (sauf dérogations exceptionnelles *)
- De préférence : ❶ en **extérieur** ❷ dans les **locaux autorisés** ❸ en **chambre**
- **1 seul visiteur** autorisé en chambre ; 2 en extérieur (sauf dérogations exceptionnelles *)
- **Mineurs** de moins de 15 ans interdits (sauf dérogations exceptionnelles *)
- **1 heure maximum** de visite (sauf dérogations exceptionnelles*)

* Contacter l'équipe soignante

avant la visite



Masque chirurgical
(pour les mineurs aussi)

Passage systématique à

l'accueil avec dépôt des
effets personnels

et **cadeaux** apportés
(ou l'infirmière de l'unité)

Hygiène des mains

(solution hydro-alcoolique
ou au savon)

Signature du

registre des visites

Respect des

circuits de circulation

pendant la visite

Gestes – barrières

Masque chirurgical

pendant toute la visite
(en extérieur aussi)

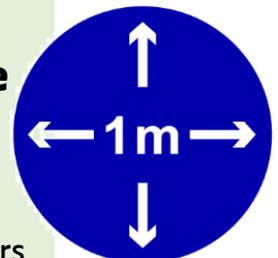
Distance physique
de **1 mètre**

avec les patients, résidents,
professionnels, autres visiteurs

Aucun contact
physique

(interdit de se toucher la main)

Pas
d'embrassades

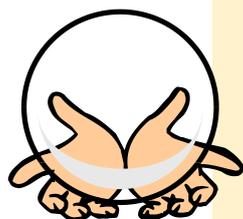


En cas d'apparition ou de suspicion de cas,
la Direction pourra restreindre les présentes modalités.

Toute infraction aux présentes règles vous sera dûment signalée.

En cas de répétition, la Direction est en droit de vous interdire l'accès à l'établissement.

ACCUEIL



A partir du **28 septembre 2020**

les horaires des visites sont modifiés

Secteur sanitaire	Du lundi au vendredi	Samedi, dimanche et férié
Soins de suite et de réadaptation	13 h à 18 h	13 h à 17 h
Réhabilitation respiratoire		
Soins Palliatifs		
Unité Cognitivo-Comportementale exclusivement sur rendez-vous		

Contactez l'équipe soignante en dehors de ces horaires.

Merci de votre compréhension

La direction

A partir du **28 septembre 2020**

les horaires des visites sont modifiés

	Du lundi au vendredi	Samedi, dimanche et férié
Résidence Les Magnolias	14 h à 18 h	14 h à 17 h

NO HYG 215 - 17/02/2021 - v06

Contactez l'équipe soignante en dehors de ces horaires.

Merci de votre compréhension

La direction

A partir du **1^{er} mars 2021**

les horaires des visites sont modifiés

	Du lundi au vendredi	samedi	dimanche et férié
Résidence Jean de Luxembourg	11h à 11h45	14 h	14 h
Unité MAEVVA Unité ALOIS	14 h à 17 h	à 17 h	à 17 h

Contactez l'équipe soignante en dehors de ces horaires pour solliciter une dérogation exceptionnelle.

Merci de votre compréhension

La direction